

DELATTE Aline

De: AMBLARD Elodie <E.AMBLARD@noalis.fr>
Envoyé: jeudi 5 décembre 2024 16:09
À: DELATTE Aline
Cc: FERARD Juliette; VERA Bernard
Objet: RE: Demande d'avis sur le SCOT-AEC de GrandAngoulême

Bonjour Mme DELATTE,

Après relecture, je vous confirme l'avis positif de Noalis sur le SCOT, sans réserve.

Bien cordialement,

Elodie AMBLARD
Directrice Générale

☎ 05 16 42 35 01
✉ e.amblard@noalis.fr

151 avenue Armand Dutreix – 87 001 LIMOGES Cedex
11 rue d'Iéna – CS 52119 – 16 021 ANGOULEME Cedex
www.noalis.fr

Noalis 
Groupe ActionLogement

www.noalis.fr



De : DELATTE Aline <a.delatte@grandangouleme.fr>
Envoyé : lundi 18 novembre 2024 14:38
À : AMBLARD Elodie <E.AMBLARD@noalis.fr>
Cc : contact <contact@noalis.fr>; FERARD Juliette <j.ferard@grandangouleme.fr>; VERA Bernard <b.vera@grandangouleme.fr>; DELATTE Aline <a.delatte@grandangouleme.fr>
Objet : Demande d'avis sur le SCOT-AEC de GrandAngoulême

Madame Amblard,

Dans le cadre de la démarche *Cartéclima !*, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême a initié par délibération du 11 mars 2021 la révision du Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Air Energie Climat Territorial (SCOT-AEC). A cette démarche a été combinée l'élaboration du PLUI à l'échelle des 38 communes de l'agglomération, valant plan de mobilité. Le choix d'allier les calendriers d'élaboration des documents a pour but de construire une vision stratégique globale de l'avenir du territoire.

L'élaboration des documents a été conduite en association avec l'ensemble des élus communautaires et municipaux du territoire, et en concertation avec les habitants, acteurs et partenaires locaux. Tout au long de la démarche des rencontres avec les Personnes Publiques Associées ont été organisées afin de présenter l'avancement des réflexions, et de collecter vos contributions, en particulier lors des étapes structurantes de la démarche, en particulier pour l'élaboration du diagnostic, du Projet d'Aménagement Stratégique, du Document d'Orientations et d'Objectifs et du Plan d'action Air Energie Climat. **Ce travail collaboratif a permis d'aboutir à l'arrêt du SCOT-AEC en Conseil Communautaire le 19 septembre 2024.**

Par ce mail nous vous remettons la copie du courrier de Pascal Monier, Conseiller Délégué pour le SCOT, pour solliciter l'avis de votre organisation, en tant que Personnes Publiques Associées à la démarche, sur la révision du SCOT-AEC.

Ce courrier vous est envoyé en parallèle par voie postale. L'ensemble du dossier SCOT-AEC est téléchargeable en suivant ce lien : <https://nextcloud.adullact.org/s/7LGpKLNktDoY3be>

Nous serions reconnaissant d'avoir votre retour sur le projet arrêté, si possible avant fin 2024, afin de pouvoir prendre en compte autant que possible de vos observations dans la suite de la démarche.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions.

Cordialement



Aline Delatte
Service Planification de GrandAngoulême
Coordinatrice [Cartéclima !](#)
a.delatte@grandangouleme.fr
07 78 70 64 91